



**Marché de maîtrise d'œuvre de travaux
Extension de la place de la rétrocession et création
d'un quai au niveau de "l'épi" à Gustavia**

Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles R2124-2, 1°
et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique

ANNONCE LEGALE

Maître d'ouvrage :

**COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY
GUSTAVIA
97133 SAINT BARTHELEMY**

Conducteur d'opération :

**Direction des Services Techniques
Collectivité de Saint-Barthélemy
Gustavia
97133 SAINT BARTHELEMY**

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy
BP113

La Pointe Gustavia

97098 Saint-Barthélemy

Téléphone : 05.90.29.80.40

E-Mail : commande.publique@comstbarth.fr

Statut : Collectivité d'Outre-Mer

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenus :

Le ou les points de contacts susmentionné(s).

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :

Maîtrise d'œuvre pour l'extension de la place de la rétrocession et création d'un quai au niveau de "l'épi" à Gustavia Saint-Barthélemy.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Marché(s) à tranches optionnelles

Enveloppe financière des travaux 7 500 000.00 euros HT (en chiffres)

Code NUTS : FRY1

CPV global à la consultation

CPV principal : 45241100-9

Conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, le titulaire doit obligatoirement respecter les conditions d'exécutions suivantes : Conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, le titulaire doit obligatoirement respecter les conditions d'exécutions suivantes : La Collectivité de Saint-Barthélemy, soucieuse de s'engager dans une démarche de développement durable, porte une attention particulière aux dispositions prises en faveur de la protection de l'environnement. Tous les documents livrables doivent être mis à disposition de préférence au format dématérialisé et/ou sur des supports en papier recyclé ou éco labellisé garantissant l'usage d'un bois issu de forêts gérées durablement (exemples : label FCS, PEFC ou équivalent). Le titulaire doit s'attacher à favoriser, dans la mesure du possible, la limitation des émissions de gaz à effet de serre (transports, approvisionnements, prestataires, consommation d'énergie).

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

Les prestations font l'objet de 3 tranches :

Tranche ferme : Conception et dimensionnement des ouvrages et aménagements associés

Tranche optionnelle 1 : Assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT)

Tranche optionnelle 2 : Suivi des travaux

La mission est constituée des éléments suivants :

Tranche ferme :

- * Etudes d'avant-projet (AVP) ;
- * Etudes de projet (PRO) ;

Tranche optionnelle 1

- * Assistance Contrat de Travaux (ACT), comprenant les deux phases :
 - * Dossier consultation des entreprises (DCE)
 - * Phase d'analyse des offres

Tranche optionnelle 2

- * Visa des documents et études d'exécution fournis par les entreprises (VISA) ;
- * Direction d'exécution des contrats de travaux (DET) ;
- * OPC : Coordination et pilotage
- * Assistance aux opérations de réception (AOR) ;

De plus, le maître d'œuvre exécute l'ensemble des tâches et des missions qui lui sont imparties dans le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux (CCAG-Travaux) annexé à l'arrêté du 30 mars 2021 (publié au JORF du 1er avril 2021).

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Avance : Il est versé à l'entreprise une avance de 5% du montant de son marché dans les 30 jours à compter de la notification à condition que le montant initial du marché soit supérieur à 50.000 € HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à deux mois.

Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Capacité technique et professionnelle :

- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
- Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même

Procédure : Appel d'offres ouvert

Visite sur site

Visite sur site obligatoire

Détails sur la visite : Chaque candidat devra obligatoirement s'être rendu sur le site, préalablement à la remise de l'offre, afin de reconnaître les lieux ou les locaux où les prestations doivent se dérouler. L'absence de visite par le candidat rend son offre irrégulière sauf si le candidat établit dans son offre, par tout autre moyen sa connaissance approfondie du site ainsi que des contraintes éventuelles qui y sont rattachées.

La visite sur site doit être effectuée six jours avant la date limite de remise des offres. Plus aucune visite ne sera organisée dans les six jours précédant la date limite de remise des offres.

Chaque concurrent devra obligatoirement joindre le certificat de visite à son offre.

La non-réalisation de la visite obligatoire entraînera une note éliminatoire.

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères qui suivent, pondérés par points :

1. Critère **Prix** pondéré à 50 sur 100 points.
2. Critère **Valeur technique** pondéré à 50 sur 100 points.

Modalités de mise en œuvre des critères

1. Critère Prix

Précisions sur le critère : Prix de l'offre

Apprécié au vu des informations suivantes : Offre la plus avantageuse économiquement

La notation du critère sera effectuée suivant la formule suivante : La note du critère est calculée en appliquant la formule suivante :

$Note = 50 \times (\text{Prix de l'offre la moins-disante} / \text{Prix de l'offre considérée})$

2. Le critère Valeur technique est défini par les sous-critères qui suivent :

Apprécié au vu des informations suivantes : 3 sous critères : Qualité et cohérence de l'offre, Expériences et qualification du prestataire, Délai d'exécution de la mission

2.1. Sous-critère : Qualité et cohérence de l'offre au regard du cahier des charges pondéré à 20 points sur 50 points.

Apprécié au vu des informations suivantes Méthodologie et proposition de livrables

2.2. Sous-critère : Expérience réussies similaires et qualification du prestataire et de ses équipes pondérées à 20 points sur 50 points.

Apprécié au vu des informations suivantes Présentation de l'entreprise, CV du personnel, exemples de réalisation similaires

2.3. Sous-critère Délai pondéré à 10 points sur 50 points.

Apprécié au vu des informations suivantes Calendrier d'exécution des missions

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 25MF08

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/06/2025

Date limite de réception des offres : 07/07/2025 à 12:00 (Heure de Saint-Barthélemy)

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur :

<https://www.marches-securises.fr>

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par mandat administratif.

Modalités de financement des prestations : Sur fonds propres.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :

- * en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- * en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Saint-Barthélemy

Service pour renseignements sur recours

Greffe du Tribunal Administratif de Saint-Barthélemy

6, rue Victor Hughes

97100 BASSE-TERRE

Tél : 05 90 81 45 38

Fax : 05 90 81 96 70

Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

Adresse Internet (URL): <http://saint-barthelemy.tribunal-administratif.fr>

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures et des offres se fait obligatoirement par voie électronique.

Les candidatures ou offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures ou offres sont adressées ou transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des candidatures ou offres sera ouverte.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

Pas d'obligation de signature électronique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

* pour les renseignements d'ordre administratif et technique :

Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy / Services de la Commande Publique

Adresse : Hôtel de la collectivité

BP113

97098 Saint-Barthélemy

Tél : 05.90.29.80.37

Courriel : commande.publique@comstbarth.fr

Horaires d'ouvertures : 7h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00 sauf le mercredi 7h30 - 12h30, fermé samedi et dimanche